

Printemps 2003

5 \$

# Au fil des ans

Bulletin de la Société historique de Bellechasse, Vol. 15, N° 2  
C.P. 100, Saint-Charles, GOR 2T0





## Conseil d'administration de la Société historique de Bellechasse

Conrad Paré, président : **887-3238** conpar@globetrotter.net  
Monique Breteau, vice-présidente : **837-1901**  
Roger Patry, trésorier : **837-0899**  
André Beaudoin, secrétaire : **642-5343** abeaudoinshb@hotmail.com  
Léopold Duquette : **887-3004** lduquette@megaquebec.com  
Lise Fleury-Gosselin : **887-6030** fleuryl@globetrotter.net  
Christian Proulx : **887-3652**  
Réjean Bilodeau : **789- 3664**  
Paul St-Arnaud : **884-4125**

### Membres honoraires

0019 Benoît Lacroix  
0003 Rosaire St-Pierre  
0006 André Beaudoin  
0008 Claude Lachance  
0016 Fernand Breton  
0038 Claudette Breton  
0033 Roger Patry

### Notre page couverture

Région de Saint-Léon-de-Standon : paysage  
typiquement appalachien de Bellechasse



### Territoire de la Société historique de

**Bellechasse** : Armagh, Beaumont, Buckland, Honfleur, La Durantaye, Saint-Anselme, Saint-Camille, Saint-Charles, Sainte-Claire, Saint-Damien, Saint-Gervais, Saint-Henri, Saint-Lazare, Saint-Léon-de-Standon, Saint-Magloire, Saint-Malachie, Saint-Michel, Saint-Nazaire, Saint-Nérée, Saint-Philémon, Saint-Raphaël, Sainte-Sabine, Saint-Vallier.

**Responsable de la rédaction** : André Beaudoin - **Collaboration** : Charles-Henri Bélanger, Gilbert Bruneau, Léopold Duquette, Conrad Paré - **Relecture** : Louise Bélanger. **Inscription et renouvellement** : Lise Fleury- Gosselin

Les textes publiés dans ce bulletin sont la responsabilité de leur auteur. Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Sauf exception, *Au fil des ans* est publié quatre fois l'an. La Société historique de Bellechasse, incorporée en 1985, est membre de la **Fédération des sociétés d'histoire du Québec**.

Cotisation annuelle : **20 \$**

**Adresse postale** : C.P. 100, Saint-Charles, **GOR 2T0**

**Dépôt légal** : Bibliothèque nationale du Québec – Bibliothèque nationale du Canada

**Envoi de publication canadienne**, numéro de convention 04695

## Sommaire

Sommaire **2**

Mot de la rédaction **3**

Nos archives familiales : les Aubin **4**

Message annuel du président de la SHB **11**

États financiers **12**

Une énigme est éclaircie à Saint-Charles **14**

En avion ! **18**

Passage de la beurrerie ou de la fromagerie paroissiale aux laiteries Laval, Frontenac, Cité, Borden, Citadelle, etc. **22**

Nouvelles de la BGI **26**

Mots codés **27**

Au fil des mois **28**

### **Bienvenue à deux nouveaux membres du conseil d'administration de la SHB**

Le 4 mai dernier, lors de l'assemblée annuelle de la SHB, messieurs Réjean Bilodeau, de Saint-Damien, et Paul St-Arnaud, de Saint-Michel, se sont joints à son conseil d'administration. Il nous fait plaisir de leur souhaiter la bienvenue et bon succès dans leur nouvelle responsabilité.



#### **Merci et nos félicitations**

Roger Patry, nouveau membre honoraire de la Société historique de Bellechasse, apprécie ici un moment de détente bien mérité en compagnie de son épouse Rolande Turgeon.

## Mot de la rédaction

### Une excellente initiative

par André Beaudoin

**S**i ma mémoire est bonne Margaret Mitchell a écrit son célèbre *Autant en emporte le vent* alors qu'elle était en convalescence, à la suite d'une chute de cheval.

Lorsque Réjean Bilodeau, du rang de la Pointe- Lévis à Saint-Damien m'a téléphoné il y a environ deux ans pour me faire part de son projet d'écrire l'histoire de son rang natal, je n'ai pas hésité à l'encourager. Je savais toutefois par expérience qu'il s'agissait d'une entreprise ardue, d'autant plus que ce courtier d'assurance à l'emploi de la Promutuel de Bellechasse était en convalescence à la suite de graves problèmes cardiaques.

À cette époque, je m'affairais moi-même à la rédaction de ma monographie de paroisse et comme notre démarche était à peu près identique, je connaissais la somme de courage qu'il fallait pour mener à bien une telle entreprise. Mais je savais aussi par expérience, que le courage de nos ancêtres, leur entêtement devant l'adversité, leur volonté de ne jamais abandonner la lutte devant les plus grands défis, allaient constituer pour Réjean une source d'inspiration et de persévérance.

Deux ans plus tard, au printemps de 2003, le beau rêve de Réjean se concrétise. C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai eu l'occasion de parcourir son manuscrit avant l'impression. Visiblement, Réjean est un fils de ces valeureux pionniers ; visiblement, il connaît son sujet ; visiblement, il aime son rang et c'est ce qui fait la grande force de ce livre.

Cet attachement pour leur paisible petit coin de pays, de nombreux résidents et ex-résidents de la Pointe-Lévis ont voulu le partager avec Réjean. Et c'est un autre moment fort, et souvent très émouvant, qui captive notre intérêt.

Réjean a su me rejoindre personnellement en m'apprenant des détails intéressants sur mon propre arbre généalogique. Voir à ce sujet, dans cette parution, la généalogie des Aubin. Une autre belle trouvaille, une photo d'un ancêtre du côté maternel, dont j'ignorais complètement l'existence.

Pour la Société historique de Bellechasse, l'initiative de Réjean est doublement intéressante. Dans un premier temps, elle rejoint harmonieusement les objectifs qui constituent notre mandat et d'autre part, les excellentes trouvailles de cet autre mordu d'histoire régionale alimenteront au cours des prochaines années plusieurs parutions d'*Au fil des ans*.

Bref tout le monde y gagne et c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai accepté de signer la préface de son volume dont voici la conclusion.

**Au moment, où je rédige cette préface, notre monde est affligé par les affres d'une autre guerre. Au nom de la Société historique de Bellechasse et en mon nom personnel, je formule le vœu que tous les déshérités de la terre, tous les gens qui aspirent à un monde plus humain, trouvent un jour leur petit rang de la Pointe-Lévis.**

## *Nos archives familiales*

### Les Aubin

par André Beaudoin



Marie Aubin

**L**es recherches effectuées par Réjean Bilodeau nous apprennent que pendant plusieurs décennies, une branche des Aubin de Bellechasse s'est caractérisée par son imposante force musculaire.



Toutefois, je dois dire que ce qui m'a le plus concerné dans les multiples recherches de Réjean, ce fut d'apprendre que Césarie Aubin, mon arrière-arrière-grand-mère maternelle, était la petite-fille de François Aubin, un des hommes les plus forts de l'histoire de Bellechasse et peut-être même du Québec.

Voici comment la force musculaire de François est rapportée dans la monographie paroissiale de Saint-Gervais, publiée en 1980, à l'occasion du deuxième centenaire de cette paroisse : «Appelé le petit Migneau, environ 5 pieds et 11 pouces. Doué d'une force surnaturelle, il épata plusieurs spectateurs lors de ses tournées au marché Saint-Roch à Québec. Ses descendants vivent surtout à Saint-Lazare et à Saint-Damien.»

La tradition raconte également que sur son lit de mort, François se sentit un jour un peu mieux et qu'il en profita pour aller faire une petite promenade. Sur son chemin, il rencontra des travailleurs qui s'affairaient péniblement à essayer de soulever une énorme pierre. Le petit François effectua à cette occasion un dernier tour de force légendaire.

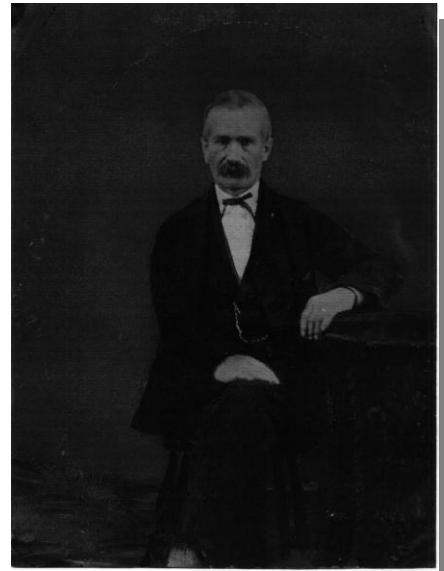
Un descendant de François, Maurice Aubin, de Saint-Damien, raconte également une autre anecdote amusante : « Le bonhomme Migneault, en charroyant du bois à Lévis, avait rencontré un attelage conduit par des Dion. Arrivés face à face, les Dion, au nombre de trois, voulurent l'obliger à se ranger même s'il était chargé et qu'eux étaient vides. Un combat s'engagea et il les planta tous les trois, tête première dans la neige comme l'on plante des piquets.»

### Charles Aubin

La légende familiale veut que lorsque son Laurent avait un peu trop abusé des bonnes choses de la vie, elle le ramenait tout simplement à la maison sous son bras, une image qui nous rappelle un peu nos cousins Français et leur pain baguette ! Césarie Aubin est inhumée à Saint-Magloire où est elle a probablement fini ses jours chez un de ses enfants, comme c'était la coutume à l'époque.

Une autre belle trouvaille de Réjean Bilodeau fut la découverte d'une photographie de Charles Aubin auprès d'une famille de Buckland. Il s'agit d'un excellent cliché pris chez un photographe professionnel et qui intéressera

les collectionneurs et les amateurs de généalogie. Réjean m'a appris que Charles Aubin, avait possédé un moulin et qu'il avait abaissé le niveau du lac Vert, qui à l'époque des premiers pionniers de Saint-Damien, couvrait une plus grande superficie de territoire !



Décidément, je n'étais pas au bout de mes surprises puisque Réjean m'a appris qu'il descendait lui aussi de François Aubin. Quelques jours plus tard, mon étonnement fut tout aussi grand

lorsque Conrad Paré, président de notre société d'histoire, me dit qu'il était également un descendant de François Migneault. Je plaisantai en disant que nous avions intérêt à nous prévaloir d'une génétique aussi forte.

Pour revenir à Réjean Bilodeau, il faut savoir que son père, Émile Bilodeau peut être considéré à juste titre comme l'homme le plus fort de l'histoire de Saint-Damien. D'ailleurs, au début des années 30, il releva avec succès un défi que lui avait présenté Victor Delamarre alors qu'il était en tournée à Saint-Damien.

Voici comment Réjean résume la force peu banale de son père :

### **Émile Bilodeau, 5 pieds 8 pouces, 190 livres**

**Dévié d'un seul bras de 190 livres ;  
Marche six pas avec six hommes suspendus à lui pour un total de 1000 livres;  
Transporte quatre poches d'engrais chimique pesant 100 livres chacune.**

Cependant, le plus bel exploit d'Émile Bilodeau est relié à la première des deux visites de Victor Delamarre à Saint-Damien :

*À cette époque, vers 1931, mon père était âgé de 25 ans et il réalisait un rêve de pouvoir assister au spectacle. Comme d'habitude, Victor observa un moment de silence, fit une prière en répétant : « Dieu seul est mon maître », fit son signe de croix et vérifia la présence du curé de la paroisse qu'il salua très respectueusement, et le spectacle commença.*

*Accompagné de deux de ses fils, Richard et Victor jr., Victor Delamarre se servait d'une haltère de 450 livres, composé comme suit : la barre pesait 25 livres et chaque sphère de bronze, 212½. Le tube était vissé à chaque sphère et c'est à l'aide de cet haltère qu'il pouvait exécuter ses différents tours de force.*

*Pour débiter son spectacle, Victor Delamarre aimait inviter les spectateurs à venir vérifier les poids qu'il utilisait et aussitôt démarré, il mettait au défi un spectateur volontaire d'exécuter un tour de force assez spécial. Ce tour consistait à sortir, du bout des doigts, une des sphères décrites précédemment et placée dans une boîte de métal d'environ un pied cube.*

*La difficulté de cette épreuve provenait du fait qu'il y avait très peu de place pour se glisser les mains de chaque côté de la boule. C'est du bout des doigts qu'il fallait sortir ce poids de 212½ livres.*

*Victor demanda à deux ou trois reprises un volontaire, mais personne ne se présenta, préférant se narguer les uns les autres, puis finalement, la foule se mit à crier : « Vas-y Mulot! » Mon père refusa, mais les avis augmentèrent de plus en plus, et c'est la gêne d'être appelé Mulot devant Victor qui finalement décida mon père d'y aller.*



*Mon père se pencha, réussit à soulever la boule de quelques pouces et l'échappa! Quel déshonneur, quelle honte devant la foule qui riait de cet échec!*

*Heureusement, un des amis de mon père, Eugène Royer, qui était présent au spectacle lui suggéra ceci : « Prends mon mouchoir, essuie-toi bien les mains, assèche-les bien, passe-les par terre et recommence ! » Mon père suivit le conseil de son ami et c'est ainsi qu'il réussit très lentement à soulever la boule et à la passer par-dessus la boîte pour la laisser tomber à côté. Oui, il avait réussi, les sceptiques étaient surpris et Victor s'avança vers mon père, lui donna la main et dit à la foule : « Mes amis, vous avez un homme fort à Saint-Damien! »*

Sachant qu'Émile Bilodeau était l'arrière-petit-fils de Charles Aubin, nous ne sommes pas surpris de sa force légendaire. Pour conclure, il serait également intéressant de vérifier si les célèbres Baillargeon de Saint-Magloire, n'avaient pas du sang des Aubin dans les veines. Il s'agit d'une recherche intéressante pour les amateurs de généalogie.

## Jean Mignaux dit Aubin

**J**ean Mignaux naît à Chatillon, à quelques kilomètres au sud de Paris, du mariage de Nicolas Mignaux et de Magdeleine de Brie. Ses parents, notables, sont propriétaires de vignobles. Il est baptisé le 20 avril 1622 (l'acte de naissance n'est retrouvé qu'en 1991).

Les Mignaux de Châtillon remontent au temps du roi Louis 1X (passé à l'histoire sous le nom de saint Louis) comme en témoignent certains documents antérieurs à 1235.

Jean Mignaux est l'aîné des garçons et cohéritier de la succession de son père. Le jeune homme opte toutefois pour la carrière militaire. C'est une époque de grand renouveau spirituel en France et d'une ferveur missionnaire pour le Nouveau Monde. En 1642, le père Jogues est enlevé par les Iroquois et l'événement cause tout un émoi dans les cercles religieux de la Mère Patrie. Jean Mignaux a alors 20 ans.

Deux ans plus tard, un petit contingent de soixante soldats sera formé pour aller assurer un peu de sécurité dans la colonie, mais, Jean Mignaux, imité par quelques jeunes gens de la région parisienne répond à l'appel des Jésuites dès la fin de 1642. La saison est toutefois trop avancée pour entreprendre la traversée de l'Atlantique.

Toutefois, dès le retour du printemps, le 1<sup>er</sup> avril 1643, le jeune militaire signe un contrat d'engagement pour trois ans. Sa signature énergique révèle sa détermination et sa hâte.

Peu de temps après son arrivée, Jean Mignaux est envoyé par le gouverneur Huaut de Montmagny au fort de Trois-Rivières, avant-poste de Québec. Il se lie d'amitié avec de grands interprètes tels Guillaume Couture et François Marguerite. Tout en apprenant l'art de la guerre d'escarmouche, il se familiarise avec la culture et la langue amérindiennes. Le 24 juillet 1646, à Trois-Rivières, il est parrain d'une jeune Attikamek. Nous notons au passage que la jeune femme est baptisée sous le même prénom que la mère du jeune militaire.

De 1647 à 1661, le Journal des Relations des Jésuites parle souvent de Jean Mignaux sous le patronyme de Châtillon. Il semble que les amours et les exploits du militaire fassent les

manchettes de l'époque. Pour ses descendants, il est émouvant d'y relire le récit de son amour impossible pour une autre jeune amérindienne, éduquée à la française, pendant quatre ans chez les Ursulines de Québec. Une passion aux accents chevaleresques où domine le sens de l'honneur.

Cinq ans après son arrivée en Nouvelle-France, Jean Mignaux se voit confier une importante mission d'ambassade en Huronie, dans la baie Géorgienne, à plus de mille kilomètres de Québec. Il doit y forcer le blocus érigé par les Iroquois, soutenus par les Hollandais de la région d'Albany, touchant le lucratif commerce des fourrures.

La mission est évidemment périlleuse et Jean Mignaux fait savoir au père Jérôme Lalemant que «si Dieu disposait de sa personne, il trouvera dans son bahut la mémoire de toutes ses affaires et dispositions», bref, son testament. L'ambassade réussit. Cependant, la vengeance des Iroquois est telle qu'un an plus tard, il n'y a plus d'Huronie. La carrière de Jean Mignaux n'a plus sa raison d'être. Le militaire se consacre désormais à son épouse et à la mise en valeur de son domaine, à Beauport, près de la chute Montmorency.

Le 23 septembre 1648, à 26 ans, Jean Mignaux passe, devant le notaire Lacoustre, son contrat de mariage avec Louise Cloutier, 16 ans, veuve de François Marguerite et fille de Xainte Dupont et de Zacharie Cloutier, seigneur de l'arrière-fief de La Clousterie de Beauport.

Un an auparavant, le 3 octobre 1647, Jean Mignaux a fait l'acquisition d'une belle concession à Beauport. Il a acheté la propriété de Guillaume Pelletier, qui en avait hérité de son frère Antoine, mort noyé. La transaction s'élève à 1300 livres, somme considérable à l'époque.

### Un sombre jour d'automne

Le 27 octobre 1661, l'épreuve frappe lourdement le jeune pionnier de Beauport. Dans l'incendie de sa maison, il perd sa fille Françoise, âgée de 5 ans. Ses papiers d'affaires sont irrémédiablement perdus, ce qui lui causera beaucoup d'ennuis plus tard. Jean Mignaux perd également une importante somme d'argent, fruit de son succès en Huronie. S'envolent en fumée par cette sombre journée d'automne de nombreux souvenirs de France.

Jean Mignaux ne se relèvera jamais financièrement et au recensement de 1666, cinq ans après le désastre, il réside alors avec sa famille chez son beau-père Zacharie Cloutier où il s'occupe de la gestion de l'arrière-fief. Nous nous doutons qu'un homme aussi énergique ne se laisse pas abattre par le destin. C'est ainsi que la période de 1655 à 1679 est riche en actes notariés. Homme de goût, Jean Mignaux dirige une entreprise de mercerie, à Beauport et à Québec, en compagnie de son épouse Louise. et d'un employé tisserand.

### Mourir en Irak

Comme plusieurs familles québécoises, les Aubin ont essaimé en Nouvelle-Angleterre. Dans son répertoire des mariages américains de personnes nées en Bellechasse, publié en 1983, Rosaire St-Pierre a dénombré une douzaine de mariages. Au fil des décennies, les enfants et les descendants de ces expatriés sont devenus des Américains «pure laine», adoptant leur culture et leurs valeurs. Et c'est tout naturellement qu'ils se sont engagés lors la guerre de Sécession, lors la Première et la Seconde Guerre mondiale. Plus récemment, il ont combattu en Irak, pour le meilleur et pour le pire... Et le pire c'est souvent le lot du soldat. C'est ainsi que nous pouvions lire ce printemps, sur le site Web de CNN qu'un dénommé Jay Aubin, 36 ans, de Waterville, Maine, avait trouvé la mort dans le crash d'un hélicoptère, survenu le 21 mars 2003, au début de la guerre en Irak.

En 1672-73, Jean Mignaux fait un voyage d'affaires en France. Comme Louis XIV avait décrété que les nobles de Nouvelle-France ne dérogeaient pas en s'adonnant au commerce en détails, l'ex-militaire promet de tout rembourser à son retour. Il est possible qu'à l'occasion de ce voyage Jean Mignaux ait touché à ses droits d'héritage puisque son père et sa mère étaient décédés.

Jean veille de près à l'instruction de ses enfants. On en retrouve trois, pensionnaires à Québec. L'aîné, Jean Aubin, au Séminaire et au Collège des Jésuites. Thérèse et Madeleine chez les Ursulines. Le bonheur de ses enfants lui importe. En 1668, une de ses filles, qui répond au bizarre nom de Sainte, et qui n'a que 15 ans, subit les assauts d'un dénommé Jean Fortin dit Mombré et se retrouve enceinte. Le misérable est jeté sur un bateau en partance pour la France et nous perdons sa trace.

L'incident ne rompt pas les fiançailles avec Jean Grondin. Ils s'épousent quelques mois plus tard. La jeune femme sera la plus richement dotée de toutes les filles de Jean Mignaux. Le tiers du bien paternel passe entre ses mains, en plus d'une dot de 300 livres ( 3000 \$).

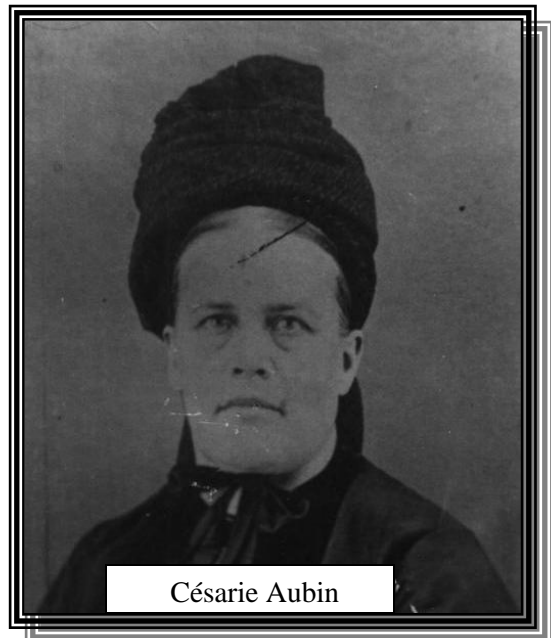
Ce morcellement du patrimoine n'est peut-être pas étranger au fait que, quelques années plus tard, en 1675, Jean Aubin, l'aîné, le seul qui transmettra le patronyme, vend ses biens à l'île d'Orléans pour accompagner à Beaubassin ( de nos jours Amherst, en Nouvelle-Écosse) M. Le Neuf de La Vallière, nommé gouverneur de l'Acadie. En 1679, Jean Aubin Mignaux épouse Anne Dugas, qui lui donnera six enfants. Vers 1696, une partie de la famille s'établit à Kamouraska et rayonne dans le bas du fleuve. Cependant, quelques-uns de leurs petits-enfants, retournés à Beaubassin connaîtront l'horreur de la déportation des Acadiens en 1755.

Les rescapés font souche à Saint-Jean-sur-Richelieu et le dernier seigneur des lieux sera le Dr Henri-Adolphe Mignault, père du brigadier général Arthur Mignault, fondateur du 22<sup>e</sup> régiment et cousin de la cantatrice Albani.

### Mort par noyade ?

Jean Mignaux a 56 ans lorsque le 27 février 1679, il passe son dernier acte devant notaire. Nous perdons par la suite sa trace. Porté disparu, son corps n'ayant pas été retrouvé, il n'y eut pas de sépulture. À la même époque disparaît également son gendre Nicolas Lebel, époux de Thérèse. Il est vraisemblable que les deux hommes se soient noyés, peut-être à l'occasion d'un voyage d'affaires sur le Saint-Laurent. Thérèse Mignaux épousera en secondes noces René Ouellet. Quatre ans plus tard, en 1683, Louise Cloutier, veuve de Jean Mignaux, fait préparer par le notaire Vachon le «Mémoire des sommes dues à la succession de son ex-mari».

**Source principale :** *Jean Mignaux, sieur de Châtillon, pionnier de Beauport, par Yvon Mignaux o.p.*



Césarie Aubin

**Comme le démontrent les trois arbres généalogiques suivants, Réjean Bilodeau, auteur d'une histoire de la Pointe-Lévis, Conrad Paré, et André Beaudoin, respectivement président et secrétaire de la SHB sont de lointains cousins.**

### **Généalogie de Conrad Paré**

Jean Mignaux\* épouse Louise Cloutier, à Beauport, le 10 novembre 1648.  
Jean Aubin Mignaux épouse Anne Dugas, à Beaubassin, Acadie, le 26 avril 1679.  
Joseph Mignaux épouse Marie-Anne Michaud, à Saint-Thomas de Montmagny, le 3 octobre 1714.  
Jacques Aubin Mignaux épouse Madeleine Gagné, à Saint-Pierre, le 12 novembre 1782.  
François Aubin Mignault épouse Judith Audet, à Saint-Gervais, le 22 octobre 1810.  
Édouard Aubin Mignault épouse Ester Gagné, à Saint-Gervais, le 13 septembre 1842.  
Édouard Aubin Mignault épouse Virginie Asselin, à Saint-Charles, le 2 juin 1869.  
Marie Aubin épouse Joseph Lavertu, à Saint-Lazare, le 14 juin 1894.  
Yvonne Lavertu épouse Léopold Paré, à Saint-Lazare, le 14 novembre 1922.  
Conrad Paré naît le 21 avril 1931.

### **Généalogie d'André Beaudoin**

Jean Mignaux épouse Louise Cloutier, à Beauport, le 10 novembre 1648.  
Jean Aubin Mignaux épouse Anne Dugas, à Beaubassin, Acadie, le 26 avril 1679.  
Joseph Mignaux épouse Marie-Anne Michaud, à Saint-Thomas de Montmagny, le 3 octobre 1714.  
Jacques Aubin Mignaux épouse Madeleine Gagné, à Saint-Pierre, le 12 novembre 1782.  
François Aubin Mignault épouse Judith Audet, à Saint-Gervais, le 22 octobre 1810.  
Charles Aubin épouse Marguerite Labrie, à Saint-Lazare, le 9 mars 1844.  
Césarie Aubin épouse Laurent Marceau, à Saint-Lazare, le 7 janvier 1868.  
Émile Marceau épouse Alexina Goupil, à Saint-Lazare, le 12 avril 1904.  
Marie-Anna (Annie) Marceau épouse Léonidas Morin, à Saint-Malachie, le 8 février 1928.  
Marie-Paule Morin épouse Roger Beaudoin, à Saint-Nazaire, le 26 février 1949.  
André Beaudoin naît le 4 février 1950.

### **Généalogie de Réjean Bilodeau**

Jean Mignaux épouse Louise Cloutier, à Beauport, le 10 novembre 1648.  
Jean Aubin Mignaux épouse Anne Dugas, à Beaubassin, Acadie, le 26 avril 1679.  
Joseph Mignaux épouse Marie-Anne Michaud, à Saint-Thomas de Montmagny, le 3 octobre 1714.  
Jacques Aubin Mignaux épouse Madeleine Gagné, à Saint-Pierre, le 12 novembre 1782.  
François Aubin Mignault épouse Judith Audet, à Saint-Gervais, le 22 octobre 1810.  
Charles Aubin épouse Marguerite Labrie, à Saint-Lazare le 9 mars 1844.  
Mathilda Aubin épouse Pierre Bilodeau, à Buckland, le 2 février 1864.  
Alphonse Bilodeau épouse Alphonsine Fortier, à Saint-Damien, le 15 août 1898.  
Émile Bilodeau épouse Gertrude Lafferrière, à Armagh, le 26 août 1946.  
Réjean Bilodeau naît le 24 juin 1950.

---

\* L'orthographe du patronyme Mignaux comporte au fil des siècles plusieurs variantes : Mignot, Migneaut. D'après Conrad Paré, c'est principalement dans le comté de Bellechasse que l'usage du patronyme Aubin a finalement prévalu.

## **Message annuel du président de la SHB**

La Durantaye, le 4 mai 2003

**L**i m'est agréable de présenter les réalisations de notre société d'histoire pendant l'année écoulée, en prenant soin de signaler les responsabilités des administrateurs et de quelques membres particulièrement engagés. Une part imporrante revient à notre secrétaire, André Beaudoïn qui, en plus de transcrire les discussions du conseil d'administration, de vérifier que nos actions sont conformes aux règlements de la SHB, est également responsable de la publication de quatre bulletins.

Lise Fleury utilise tous ses temps libres pour actualiser la liste des membres et faire leur parvenir le bulletin de chaque saison. Demandez un renseignement à Lise sur un membre, elle court de suite à son ordinateur pour donner une réponse. Elle s'assure que des documents importants (répertoires et autres) soient connu de la société.

Christian Proulx a à son actif la publication du 50<sup>e</sup> bulletin en collaboration avec André. Ce bulletin se voulait un document de prestige et de promotion pour la société. Je crois que l'objectif a été atteint. Roger Patry s'est occupé de nos finances. Notre trésorier a géré nos comptes en banque et nous a donné l'heure juste de la situation à chacune de nos réunions.

Léopold Duquette, en plus d'être le bras droit du président et de Lise, a pris charge de la Bibliothèque généalogique, dressé la liste des documents et fait un suivi en collaboration avec Mme Lise Langevin de la bibliothèque Luc-Lacourcière de Beaumont. Il fut un support important dans la préparation et l'expédition des documents par courrier électronique.

Monique Breteau s'intéresse beaucoup au patrimoine des paroisses du littoral et demeure une bonne ambassadrice de la SHB. Le président lui, lève le courrier, transmet les plus grosses factures au secrétaire financier et s'occupe de la correspondance. Il fait partie du comité culturel consultatif pour la MRC de Bellechasse et représente la SHB au sein du C.L.D. de Bellechasse....etc.

Les principales réalisations de votre société d'histoire pour l'année 2002 furent la publication du 50<sup>e</sup> numéro du bulletin de la Société et le dévoilement d'une plaque en souvenir d'Olivier Morel de La Durantaye à la halte routière de Saint-Vallier, près de la rivière Boyer sur la route 132.

Les artisans de cette activité sont l'abbé Jean-Paul Morel de La Durantaye, instigateur, supporteur financier et responsable des costumes. Parmi ceux qui ont planifié avec lui toute la logistique, nous reconnaissons Claudette et Fernand Breton, Charles-Henri Bélanger, Onil Corriveau, Jeannine Émond, ainsi que votre président. Dame Nature a aussi fait sa part avec sa belle température.

Nous devons souligner l'excellente participation de la municipalité de Saint-Vallier et le support financier des municipalités de Saint-Raphaël et de La Durantaye. La journée du 6 octobre 2002 fut la plus belle de l'automne: nature colorée et présence des oies blanches. Une réussite dont la SHB peut être fière.

Quels projets devons nous envisager pour l'année 2003-2004? J'attends vos suggestions.

*Conrad Paré*, président

**Société historique de Bellechasse****Bilan au 31 décembre 2002****Actif**

	<b>2002</b>	<b>2001</b>
Encaisse	33.64	57.00
Caisse populaire de Beaumont	3435.66	3557.29
Part sociale	5.00	5.00
Intérêts courus	159.95	739.25
Remboursement de taxes à recevoir	264.95	
Placements	12 500.00	12 500.00
Mobilier et équipement	1507.73	1631.63
Inventaire (valeur nominale)	<u>1.00</u>	<u>1.00</u>
	<u>17 907.93</u>	<u>18 491.17</u>

**Passif**

Chèques en circulation	635.63	147.11
Revenus perçus d'avance		1120.00

**ÉVOLUTION DE LA SITUATION  
FINANCIÈRE**

Surplus au 31 décembre 2001	17224.06	17 224.06
plus excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice de 2002	48.24	

**SURPLUS AU 31 DÉCEMBRE 2002**

	<u>17 272.30</u>	
	<u>17 907.93</u>	<u>18 491.17</u>

## Société historique de Bellechasse

### État des revenus et dépenses

Revenus	2002	2001
Cotisations des membres	7540.00	7408.36
Dons	1210.00	1565.00
Projet Olivier Morel de Ladurantaye	3000.00	100.00
Vente de bulletins et répertoires	761.23	2067.75
Intérêts gagnés	389.97	433.32
Publicité	800.00	850.00
Récupération de taxes	444.82	941.30
	14 146.02	13 365.83
Moins sommes perçues d'avance		1120.00
Total des revenus	14 146.02	12 245.83
<b>Dépenses</b>		
Activités sociales	664.58	355.48
Bibliothèque généalogique	1077.79	154.49
Frais de bureau	507.48	462.41
Frais de caisse	91.29	64.79
Production du bulletin	4967.97	2568.21
Frais de poste	1150.09	946.17
Frais de déplacements	544.50	385.90
Loyer	600.00	175.00
Projet Olivier Morel de Ladurantaye	2839.71	
Dépenses diverses	708.20	191.89
Bourse d'études	300.00	
Dépréciation (mobilier et équipement)	646.17	699.27
Total des dépenses	14 097.78	6003.61
Excédent des revenus sur les dépenses	48.24	6242.22
	14 146.02	12 245.83

### Notes aux états financiers

- 1) La Société historique de Bellechasse est une corporation sans but lucratif.
- 2) Chèque en circulation : Y. Lacroix (635,63 \$)
- 3) L'inventaire qui est porté aux livres à la valeur nominale de 1 \$ comprend :
  - a) Les volumes et la documentation en dépôt au local de la société à Saint-Charles ;
  - b) La bibliothèque généalogique qui comprend principalement les répertoires, les histoires de famille et la documentation de support ;
  - c) L'inventaire des bulletins que nous avons publiés au cours des ans et l'inventaire des répertoires de mariages et sépultures.



## Une énigme est éclaircie à Saint-Charles

par Conrad Paré

Après la conquête de la Nouvelle-France par les Anglais en 1760, James Murray, général britannique devenu trois ans plus tard gouverneur général, fit cette proclamation « Le Roy, mon maître, résolu de posséder le Canada, ne désire pas régner sur une province dépeuplée. » Il ajouta en ces termes « Canadiens retirés de l'armée, mettez bas les armes, restez dans vos habitations et ne donnez aucun secours à nos ennemis, à ces canadiens. Votre tranquillité ne sera point interrompue, vous ferez vos labours en sûreté. Le soldat sera contenu, on ne fera point de dégâts des campagnes<sup>1</sup>. »

Murray fit arrêter quelques prêtres et curés, les accusant d'être « la source de tous les malheurs qui se sont abattus sur les pauvres canadiens, qu'ils gardent dans l'ignorance, et qu'ils incitent à la méchanceté et poussent à leur propre ruine ». Il déclare à des habitants venus lui exprimer leur



soumission : « Vous avez sans doute entendu dire que j'ai pendu un capitaine de milice, que je détiens à bord d'un navire de guerre un prêtre et quelques jésuites qui doivent être envoyés en Grande-Bretagne<sup>2</sup>. »

### Le cas du meunier et capitaine de milice Joseph Nadeau de Saint-Charles

D'après la tradition et, de « façon générale, on accepte comme raisons de sa perte, qu'il ait encouragé ses concitoyens à la révolte contre l'occupant anglais, qu'il ait fourni du blé aux forces françaises et qu'il ait incité quelques-uns de ses miliciens à se joindre à l'armée de Lévis qui venait de remporter la bataille de Sainte-Foy, le 28 avril 1760 »<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Raymond Prévost, *L'Histoire de la Nouvelle-France, le régime militaire et la disparition de la Nouvelle-France*, 1759-1760, Fides 1999.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*





Ainsi sur la foi d'un rapport incriminant Joseph Nadeau, Murray fit-il une colère terrible et d'accord avec son entourage, donna-t-il de suite l'ordre d'envoyer à Saint-Charles un sergent, un caporal et un parti de huit hommes pour se saisir du meunier capitaine de milice et de l'exécuter par pendaison ?

Sauf pour les lieux de résidence et d'exécution du condamné, détails remis en question, le capitaine Knox de l'armée anglaise semble faire assez exactement le point sur ce drame, dans son journal où il est inscrit en date du 30 mai : « Un citoyen de la paroisse de Saint-Michel (reconnu comme citoyen de Saint-Charles dans des documents ultérieurs) fut pendu hier en vue de sa propre demeure » pour les raisons déjà mentionnées.

### L'énigme est maintenant résolue

C'est la carte de Murray qui est à l'origine de la découverte de l'emplacement du moulin à vent de Joseph Nadeau à Saint-Charles. Le général Murray, voulant connaître l'étendue du territoire conquis, engagea une dizaine d'arpenteurs pour cartographier la Nouvelle-France habitée.

Sur la carte de Saint-Charles <sup>3</sup>, on indique les développements au nord et au sud de la rivière Boyer (sauf le rang Hêtrière) comprenant les maisons, bâtiments, église et moulins sur le territoire adjacent à la rivière.

L'arpenteur avait bien indiqué les quatre moulins à eau existant à Saint-Charles, deux à l'est sur la décharge du lac Saint-Charles et deux autres en aval de l'écluse actuelle à l'ouest du village. Le long du chemin Royal, on aperçoit l'église et la maison du curé qui servait aussi de salle des habitants. Les autres habitations et bâtiments se trouvent près des rives nord et sud de la rivière Boyer.

Par contre, entre les deux ruisseaux (aujourd'hui, entre la rue de la Gare et l'écluse Chabot) il existe deux bâtiments : le moulin à vent du meunier au nord du chemin Royal et une demeure vis-à-vis, au sud du même chemin. Ces deux derniers bâtiments n'avaient pas piqué notre curiosité pendant une période de deux années ; la copie en noir et blanc de la carte reproduite à petite échelle ne laissait pas voir clairement ou ne laissait pas supposer la présence d'une croix, symbole d'un moulin à vent, que nous avons reconnue plus tard sur la carte couleur originale agrandie. Le

moulin à vent du meunier Joseph Nadeau se trouve donc au nord du chemin Royal, et, sa demeure, du côté sud.



La maison construite par Joseph-Couture à l'endroit où auraient été découverts les restes du meunier Nadeau, photographie prise en 1927.

Cette découverte m'a laissé perplexe un certain temps non pas à cause de la présence du moulin à vent, mais en raison de la présence de sa demeure. Une recherche approfondie que j'ai faite en 2000 pour déterminer les titres de propriété lors des concessions

des terres par le seigneur, révéla que la propriété sur laquelle se trouvent le moulin et la maison appartenait à François Labrecque et à son épouse, Louise Nadeau. Elle était la fille de Joseph Nadeau et d'Angélique Turgeon, la première épouse du meunier.

Le meunier avait-il donné ses terres à ses fils Joseph, Ambroise et Alexandre lors du partage de ses biens en 1750 suite au décès d'Angèle Turgeon ? On les trouve en effet propriétaires fonciers, à l'est du village, sur les terres ayant appartenu à leur père lors du recensement de 1762. S'était-il installé avec sa fille Louise et son mari François Labrecque ? Avait-il bâti lui-même le moulin à vent sur la terre de son gendre ? Nos recherches ne nous ont pas permis de répondre à ces interrogations. Quelle importance avait ce moulin par rapport aux deux moulins à eau situés sur la terre voisine, à l'ouest, propriété d'André Pouliot (descendant de Charles Pouliot qui a bâti le premier moulin à Sainte-Famille de l'île d'Orléans) ?

Le moulin Nadeau avait-il remplacé le moulin à farine inopérant en aval du moulin à scie sur le ruisseau coulant sur la propriété Pouliot ? (Voir la carte de Murray). Pour qui opéraient les cinq moulins ( quatre moulins à eau et un moulin à vent) à Saint-Charles ? Qui a bâti ces moulins et en quelle année ? Questions encore sans réponses ; chose certaine, ils existaient tous en 1761.

Il n'est nullement mention que le seigneur Couillard et ses héritiers aient bâti ou possédé d'autres moulins dans sa seigneurie que le moulin situé sur son domaine au village de Beaumont. Je garde comme hypothèse que le seigneur Michel-Jean Hugues-Péan de Livaudière les aurait construits et opérés pour ses activités de marchand de bois et de blé. N'avait-t-il pas déjà acquis la majorité des biens des héritiers du pauvre seigneur Couillard de Beaumont au moment de la conquête anglaise.

Il est plausible que le capitaine et meunier ait demeuré avec sa fille Louise et son gendre François après le décès de sa deuxième épouse, Marie-Anne Harnois, le 20 mars précédent, en 1760. Le 29 mai suivant, il fut « pendu à la vergue de son moulin en vue de sa propre demeure ». Quelle honte pour la famille et même pour les paroissiens. La terre du lot 144 a dû être abandonnée après la mort tragique du meunier puisque, toujours lors du recensement de 1762, il n'y est mentionné aucun occupant. Il n'est plus question de François Labrecque et de Louise Nadeau sur cette terre, ils ont migré sur une autre terre dans la seigneurie de Beaumont à l'est du village de Saint-Charles. Ils ont cédé la propriété à Guillaume Gosselin dans un échange effectué le 28 octobre 1764 devant le notaire Saillant. Ce Guillaume Gosselin, fils de Gabriel et de Marguerite Couture, avait épousé, le 11 mars 1763, à Saint-Charles, Thérèse Nadeau fille du meunier Joseph et d'Angélique Turgeon.

La terre du lot 144 à Saint-Charles est donc demeurée par alliance dans la famille du capitaine et meunier Joseph Nadeau et d'Angélique Turgeon jusqu'à la dernière vente par le notaire Alexandre Turgeon au ministère des Transports en 1950. Rappelons ici que l'abbé Auguste Gosselin (historien) est un descendant de Guillaume et de Thérèse Nadeau et fut propriétaire héritier jusqu'à son décès et inhumation à Saint-Charles en 1918.

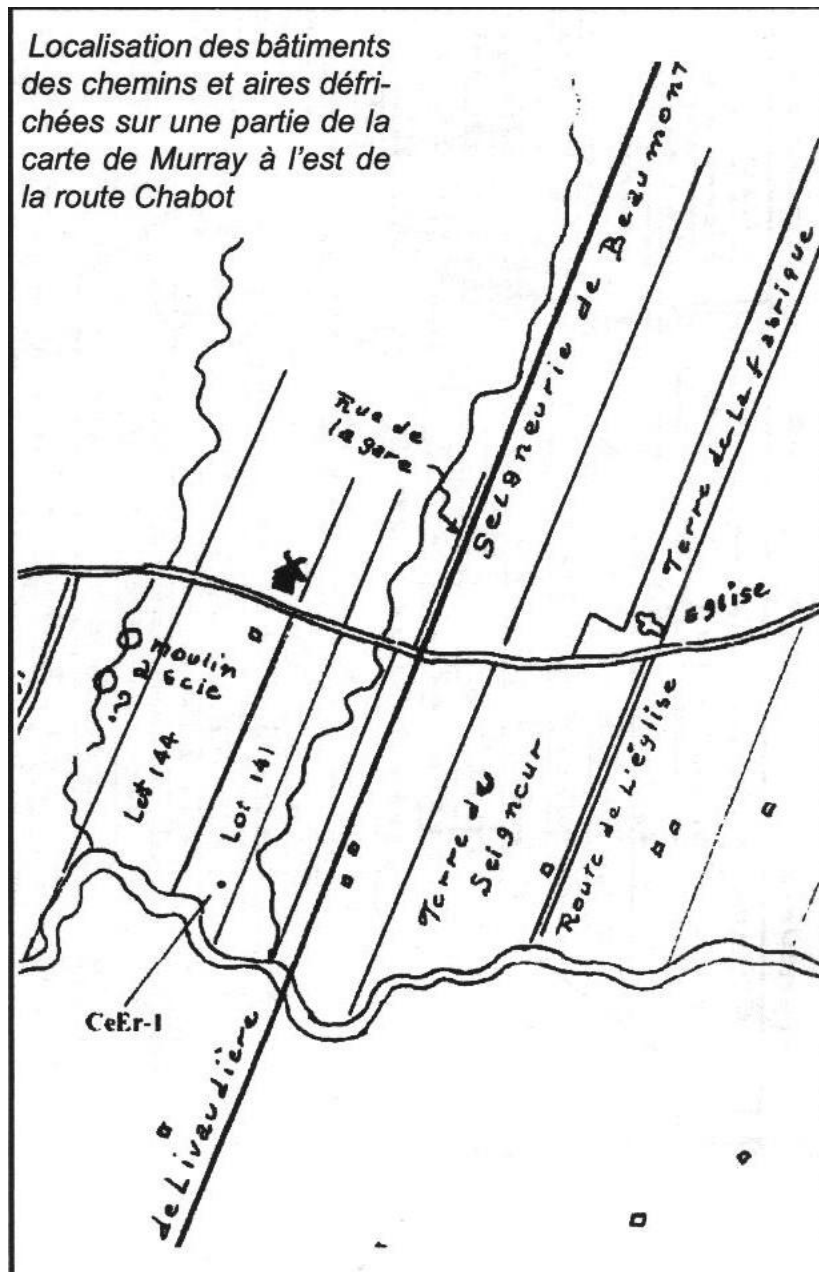
### **Autres preuves**

Une preuve qui ne saurait nous échapper, est bien la découverte du crâne et des ossements du meunier enterrés au pied de son moulin. Selon la coutume du temps, il était défendu d'inhumer un pendu dans le cimetière paroissial. Les restes du meunier Nadeau furent découverts en 1925 lors du creusage des fondations d'une maison construite sur le même site par Joseph-Hubert Couture. Lors de cette découverte, il déduisit qu'il s'agissait du site d'un cimetière indien. Les ossements furent remis au curé J.Alexis Poulin qui a dû les faire enterrer dans le secteur non béni du cimetière paroissial.

Cette découverte nous est relatée par Marie-Paule Chabot Vachon, filleule de Couture. À l'âge de cinq ans, elle allait porter aux ouvriers des liqueurs rafraîchissantes préparées par son père Alexis-Sauveur Chabot. L'exactitude de cette découverte nous est également confirmée par des informations transmises jusqu'à nos jours par les principaux témoins : messieurs Couture et Chabot.

**Conclusion**

L'emplacement du moulin à vent du meunier Nadeau se trouve bel et bien à l'endroit de la demeure de Fernand Vachon. Georges Laflamme, maintenant nonagénaire, se rappelle bien que lorsqu'il allait aider à la servante de l'abbé Auguste Gosselin à jardiner sur la propriété, des fondations en roches existaient à cet endroit, mais sans la présence d'une bâtisse quelconque.



## En avion!

par Gilbert Bruneau



Nous sommes à l'hiver 1953-1954, je crois. Albert Beaulieu et moi résidons chez «Beda» et Lauréat, tout près de la fonderie Horne sur la 8<sup>e</sup> rue à Noranda.

Quelques mois auparavant, j'avais appris qu'Aimé Pelletier, fils de Wenceslas, s'était acheté un avion. Un monomoteur, évidemment, qui servait à l'entraînement des pilotes au cours de la

Seconde Guerre mondiale. Et pour amortir le coût, il offrait des «courses» dans le ciel.

Ces engins, plus lourds que l'air, mais qui semblaient planer aisément là-haut, ont toujours exercé sur moi un attrait presque irrésistible. Le premier déclic s'est peut-être produit en 1936 ou 1937. Le ciel était sans nuage. Maman était occupée à renchausser les patates, sur la terre à Léon Jolin, (voisine de celle de Léo Béchard, dans le troisième rang de Saint-Nazaire).

Tout à coup, j'aperçus dans le ciel un objet bizarre, loin, loin, en l'air. À mon interrogation, maman me répondit que c'était un ballon. Depuis longtemps déjà je me demande si c'était le Hindenburg\* qui nous survolait au moment alors qu'il se rendait à Lakehurst ou en revenait.

Un autre souvenir que j'ai de ces oiseaux de fer remonte à mes années d'École normale. Alors que je revenais à l'école, après une sortie en ville, je me souviens très bien du bruit infernal produit par un avion à réaction volant à très basse altitude parallèlement à la rue Sainte-Foy. J'eus à peine le temps de le voir apparaître à l'est qu'il disparaissait déjà à l'ouest.

Je me rappelle aussi au début de mon École normale, avoir signifié à maman mon désir de devenir pilote d'avion. De toute évidence, l'idée causa tout un choc à ma mère. Le moins que je puisse dire est qu'elle ne m'encourageait pas à aller dans cette voie. D'ailleurs, comme vous le verrez, j'aurais certainement été recalé aux premiers examens pratiques.

Donc Albert et moi prenons contact avec Aimé. Il est entendu que samedi matin nous nous retrouverons à l'aéroport de Rouyn.

Le ciel est couvert, mais les nuages sont très hauts. Comme il n'y a que deux places, une pour l'élève et l'autre pour le pilote, nous convenons qu'Albert volera le premier. Je me souviens encore l'entendre dire à Aimé : « Fais tout ce que tu es capable avec ton avion. »

\* Voir *Au fil des ans*, printemps 2002.

La balade dans le ciel dura probablement une demi-heure. À son retour sur terre, je vis descendre un gars tout souriant. Il se plaignait seulement d'être gelé. Alors il se dirigea en vitesse vers l'aérogare pour se réchauffer.

À mon tour enfin ! Voir la terre de haut ! Faire des acrobaties !

On décolle. C'est merveilleux. À part le bruit du moteur, quelle impression fantastique de voler dans les airs. Mais dès qu'Aimé commence à jouer avec le manche à balai, mon bien-être bascule totalement. Je me souviens surtout de cette sensation extrêmement désagréable qui accompagne une descente en plongée. Je sentais presque mon sang quitter le bas de mon corps pour affluer à la tête. Mon champ de vision qui est comme pour vous tous de presque 180° rétrécissait au point de n'être plus qu'une étroite bande devant.

Au cours des remontées presque à la verticale, le sang se précipite dans les jambes et les pieds ; la tête se vide.

Les nuages à gauche puis à droite. Je n'étais pas remis d'une descente que le pilote amorçait une remontée puis un virage brusque... puis j'avais froid. Je tremblais de tous mes membres et de tout mon corps. L'horizon n'arrêtait pas de bouger, de prendre des inclinaisons ridicules. Et le paysage ? Je ne voyais plus rien de précis.



Mais la partie de mon corps la plus malmenée c'était mon estomac. Trente minutes qui n'en finissaient plus. Probablement les trente plus longues de ma vie.

Enfin Aimé me ramène sur terre. A l'évidence même, certaines connexions de mes neurones étaient mêlées ou coupées. (Furent-elles rétablies ? je n'en sais rien.)

Je me rappelle seulement que j'avais froid et que j'avais de la difficulté à marcher. Comment suis-je retourné en ville, à 16 km de là ? Sais pas. Même que le lundi suivant, pour la première fois de ma courte carrière, je fus dans l'impossibilité de me rendre devant mes élèves.



Ah les intuitions d'une mère ! Maman savait peut-être que son Ti-Gil avait l'estomac « trop flottant » pour être pilote.

Je sortis donc de cette expérience avec plusieurs certitudes. D'abord, finie l'idée de conduire ces engins volants. ( Bien qu' encore aujourd'hui, si une soucoupe volante se posait dans ma cour et qu'un petit homme vert venait m'offrir une balade... mais faudrait qu'il me garantisse qu'il va conduire sagement.)

Une autre certitude est que ne devient pas pilote d'avion n'importe qui. Qu'est-ce que ce doit être de piloter un avion de chasse ? Non seulement il faut un estomac bien accroché, mais une vision parfaite ; et que dire des réflexes ! Vous avez entendu parler de Chuck Yeager, ce pilote enfermé dans le minuscule Bell X-11\*, petit avion accroché sous l'aile d'un B-52. Largué dans les airs, Chuck fut le premier homme vivant à dépasser la vitesse du son dans les années 50.

Je me suis donc résigné en cet après-midi d'hiver 1953-54 à être toute ma vie un rampant (en opposition à volant, dit le Larousse ).

Et ce n'est qu'une vingtaine d'années plus tard que je suis retourné dans les airs. Travaillant à temps partiel pour l'Université du Québec à Rouyn-Noranda c'est dans un petit Cessna que je me

---

\* Je croyais que Yeager avait réalisé son exploit enfermé dans le Bell X-15, mais l'un de mes fils m'a affirmé que c'était dans le Bell X-11.

rendais à Chibougamau et en revenais. C'est sans aucune crainte que je montais à bord, car je savais que si nous étions secoués dans le ciel, ce serait par le vent. Et j'étais confiant que le pilote écoutait les nouvelles météorologiques avant de décoller.

Et en avril 1975, je me retrouve en fin de journée à l'aéroport de Dorval pour monter à bord d'un Boeing 737 de la compagnie Ibéria. Je volerai avec Jeannette, car par prudence (parfois, je devais en faire une poussée - n'avions-nous pas quatre jeunes enfants ?) Thérèse devait partir le lendemain soir avec Louis, mari de Jeannette.

À 19 heures, on nous informe que le départ est retardé d'une heure. À 20 heures, nouveau retard, ainsi qu'à 21 heures. À 22 heures, on nous annonce que le départ n'aura lieu que le lendemain matin. Rassurant, car on a la quasi-certitude qu'on travaille à corriger les troubles mécaniques. Mais en même temps on ne peut s'empêcher de réaliser que nous serons à la merci de cette mécanique au-dessus de l'océan.

À cette heure tardive de la soirée, il n'y avait plus que les passagers du vol d'Ibéria qui attendaient dans la salle. Nous devons bien être aux alentours de quatre cents personnes. Incroyable ! Tout ce monde dans un avion et ça tient en l'air !

Les mécaniciens ayant réparé le ou les bobos(s), le lendemain matin, à l'heure dite, le Boeing quittait le sol. Je ne suis pas claustrophobe, mais en avion je recherche une place près du hublot. Quel plaisir d'observer Montréal qui s'éloigne de plus en plus de nous. Seul petit désagrément : l'inclinaison de mon siège. Un peu trop penché vers l'arrière. Mais à part un léger ronronnement des moteurs, on glisse sous, puis dans les nuages, puis au-dessus. Je guette constamment par la petite fenêtre la moindre éclaircie qui me permet d'entrevoir le sol. Et alors j'essaie d'identifier le lieu que nous survolons.

Nous sommes partis de Montréal quelques heures après le lever du soleil et nous assistons, peu avant d'arriver à Madrid, d'une hauteur de près de quinze kilomètres, à son coucher.

Après avoir récupéré nos bagages, nous nous rendons en taxi à un hôtel de Madrid. Je réussis à dire au chauffeur, en espagnol, qu'on veut un hôtel dans les environs de la gare d'Ibéria. Car demain matin, vers les huit heures, nous devons rencontrer Thérèse et Louis à cette gare.

Levés tôt, nous nous dirigeons vers la gare. Mais horreur ! Tout est fermé. Les bureaux d'Ibéria sont déménagés à plusieurs rues de là. Comment se retrouver dans une ville de trois millions d'habitants ? Je dois donc déployer des arguments imparables pour convaincre Jeannette d'attendre là pendant que j'irai à la nouvelle gare. Mais Madrid, je connais pas. Même si j'ai un excellent sens de l'orientation, je me suis vite rendu compte que ce n'était peut-être pas la solution idéale. J'ai donc rebroussé chemin. Quelle joie en retrouvant Jeannette de constater que Thérèse et Louis étaient avec elle.

Heureusement, leur chauffeur de taxi ignorait lui aussi que les bureaux d'Ibéria étaient déménagés. Au retour, au diable la prudence, nous étions tous les quatre sur le même vol.

Des élèves des années 50 me rappellent que je leur parlais d'avions, d'aérostats, de fusées. Et aussi que j'avais la conviction que l'humain irait bientôt sur la lune. Le 21 juillet 1969, Neil Armstrong et E. Aldrin confirmèrent mes prédictions.

## Passage de la beurrerie ou de la fromagerie paroissiale aux laiteries Laval, Frontenac, Cité, Borden, Citadelle, etc.

par Charles-Henri Bélanger

**O**n laissait la nature suivre son cours. Les vaches mettaient bas en mars, on engraisait souvent les veaux et, les veaux vendus, le lait était confié à une beurrerie ou à une fromagerie paroissiale. La période de lactation du troupeau se situait approximativement de mars à novembre. Il fallait faire en sorte qu'une vache du troupeau ait un cycle de lactation différent de celui des autres, afin de pouvoir offrir à la famille le lait et la crème dont elle avait besoin durant la dernière partie de l'automne et durant l'hiver. Au printemps, avec la venue des beaux jours, avec le retour de la végétation, on libérait le troupeau laitier, on le laissait s'alimenter à même « les gras pâturages » et s'abreuver à même « les sources fraîches ». Ici et là suintaient des sources donnant naissance à des ruisseaux qui coulaient tout au long de l'été. Les drainages n'étaient pas ce qu'ils sont aujourd'hui. La traite avait lieu là où se trouvaient les vaches. Certains avaient aménagé des enclos de traite, d'autres confiaient à un enfant la tâche de regrouper les vaches dans un espace limité.

Dans le haut du comté de Bellechasse, les cultivateurs et les fils de cultivateurs allaient pour la plupart passer l'hiver dans les chantiers : chantiers du Maine, des Appalaches, des Laurentides, du Lac-Saint-Jean, etc. On demandait aux femmes, aux jeunes adolescents et adolescentes, d'assurer la survie du cheptel le temps que durerait l'absence des hommes. Les beurreries, les fromageries paroissiales cessaient leurs activités aux alentours de la Toussaint pour ne redémarrer qu'en fin de mars. Les cultivateurs qui n'allaient pas dans les chantiers, vivaient un peu au ralenti pendant les mois d'hiver. Ils n'avaient qu'à assurer la survie d'un cheptel peu exigeant et à aller chercher sur la terre à bois, complément de toute ferme familiale, le bois de chauffage dont ils auraient besoin l'hiver suivant et, en plus, scier, fendre et corder ce bois. Ajoutons toutefois que certains d'entre eux, pendant l'hiver, travaillaient pour les compagnies de chemins de fer, à déblayer les voies ; d'autres, pour les marchands de glace. La plupart de ceux qui n'allaient pas dans les chantiers de coupes de bois s'adonnaient à de menus travaux : réparations de bâtiments, d'instruments aratoires, de harnais, de pièces d'ameublement, etc. On nous dit aussi que plusieurs aimaient bien aller « piquer une jasette » dans les lieux publics tels que le magasin général, les moulins, les boutiques de forge, les gares des chemins de fer.



Pendant longtemps, telle a été la vie du cultivateur en hiver. Mais la ville devenant plus peuplée, les laiteries de la ville devaient aller chercher de plus en plus loin leurs fournisseurs.



C'est ainsi qu'on a, avec le temps, fait appel à des producteurs laitiers de Bellechasse. À quelques-uns tout d'abord, à un grand nombre avec le temps. Les laiteries de la ville offraient aux producteurs agricoles d'acheter leur production laitière à des prix que certains jugeaient avantageux par rapport à ce qu'ils recevaient des beurrieres et des fromageries du voisinage. Mais cela n'allait pas sans contraintes et sans déboursés assez substantiels.

Voilà sans doute pourquoi plusieurs cultivateurs de Bellechasse n'ont jamais envoyé leur production laitière à la ville. Ils préféraient que cette production soit traitée de façon industrielle et devienne du beurre, du fromage, du lait en poudre.

Celui qui acceptait d'envoyer à la ville la production laitière de son troupeau, sous forme de lait nature, devait tout d'abord s'engager à fournir la même quantité de lait douze mois par année. C'était là toute une contrainte pour plusieurs cultivateurs du bas du comté qui, pour la plupart, n'allaient pas dans les chantiers et qui, par conséquent, s'offraient durant l'hiver beaucoup de bon temps. La gérance du troupeau devenait beaucoup plus contraignante. On devait aussi se soumettre à des normes d'hygiène très rigoureuses. Le cultivateur qui proposait à une laiterie la production laitière de son troupeau devait s'attendre à recevoir, parfois plus souvent que souhaitée, la visite d'un M. Saint-Amand qui n'avait pas la réputation d'être trop accommodant.

Ce M. Saint-Amand aurait été mandaté, dit-on, par le bureau d'hygiène, dont le grand responsable était l'impitoyable M. Allard. M. Saint-Amand inspectait le troupeau, la propreté des étables, les équipements de traite de ceux qui vendaient leur production laitière aux laiteries Laval, Frontenac, Cité, Borden, Brookside, etc. Plusieurs producteurs agricoles avaient l'impression de ne plus être maîtres chez eux. De plus, si, à son arrivée à la laiterie, le contenu de certains bidons était jugé impropre à la consommation, le lait de ces bidons était teint en rouge et ces bidons retournés à leur expéditeur. Ce lait n'était pas nécessairement mauvais. Par exemple, le printemps, dès que l'herbe était devenue suffisamment abondante, certains cultivateurs envoyaient pacager leurs vaches laitières pendant un trop grand nombre d'heures les premiers jours. Après avoir été nourries au foin sec pendant tout l'hiver, ces vaches s'empiffraient d'herbe tendre et, au bout de deux ou trois jours, leur lait dégageait une odeur d'herbe.

En plus de ces premières contraintes, il fallait construire une chambre à lait : petit bâtiment conçu exclusivement en fonction de la conservation du lait entre le moment de la traite et le moment de l'expédition par la route et par camion durant l'été ; par chemin de fer durant l'hiver. Ce petit bâtiment, d'environ 10 pieds par 12 pieds, avait comme principale caractéristique un bassin en ciment, sorte de citerne creusée à même son plancher et qu'on emplissait d'eau et suffisamment grande pour contenir les bidons ayant servi à recueillir au moins deux jours et demi de traite, en plus de la glace devant servir à garder le lait bien au frais.

Fallait aussi construire un entrepôt à glace, autre petit bâtiment dont le carré était d'environ 10 pieds de large, 14 pieds de profond et 10 pieds de haut. Ce carré était ordinairement coiffé d'un toit à deux versants. Cet entrepôt à glace s'imposait par le fait qu'à son arrivée à destination, dans une laiterie de la ville, le lait de Bellechasse ne devait pas témoigner d'une température de plus de 37 degrés Fahrenheit.

Durant la dernière quinzaine de février et la première quinzaine de mars, c'était le temps de la glace, pour ceux qui allaient s'approvisionner à même le fleuve. Les autres expéditeurs de lait en ville allaient chercher leur glace là où ils la trouvaient, là où ils pouvaient la récolter le plus commodément : derrière le barrage d'un moulin à farine ou à scie, à la surface d'un lac et même à la surface d'un ruisseau qu'on avait éclusé. La glace du fleuve, bien sûr, était très abondante, mais présentait quand même de sérieux défauts. Portée par deux marées journalières, par

l'alternance des montants et des baissants qui multipliaient les fractures, elle offrait une surface souvent tourmentée. De plus, on devait aller la chercher assez loin, compte tenu du fait qu'il fallait la prélever là où elle était flottante, même durant les marées les plus basses. La poussée de l'eau allégeait les blocs de glace, facilitait les manipulations. Avec l'équipement dont on disposait, il aurait été difficile de scier des blocs de glace dans la partie de la banquise échouée sur les battures durant les marées basses.

On s'adonnait tout d'abord à la recherche d'une surface assez lisse, plane, suffisamment grande pour offrir les blocs de glace qui empliraient notre entrepôt.

Là, on s'amenait avec des chevaux attelés à des bobsleighs. Sur chacun de ces bobsleighs, on avait jeté une plate-forme ou bien des madriers. Les blocs de glace, on les sciait au moyen de grandes et longues scies à main qui faisaient penser à des godendards, avec cette différence qu'elles n'avaient une poignée qu'à un seul bout. Ça demandait beaucoup de robustesse pour manoeuvrer un tel instrument. Le premier bloc était obligatoirement scié sur trois côtés alors que le quatrième côté de ce premier bloc était détaché à l'aide d'un pic à glace. Ensuite, en progressant par lisières, on pouvait ainsi s'attaquer à des blocs qui n'étaient pris que sur deux côtés.

On sciait un côté et, à l'aide d'un pic à glace, on dégagait l'autre côté. Pour sortir de l'eau les blocs de glace flottants, on les faisait se balancer de haut en bas et de bas en haut avec une pince à glace et hop ! Si on en avait le tour, le bloc de glace sautait comme par enchantement sur le bord de la nappe d'eau. Il est malheureusement arrivé, en de telles circonstances, que les rôles soient inversés et qu'un homme perde pied et se retrouve à l'eau. Il fallait alors, de toute urgence, porter secours à l'infortuné, lui trouver au plus vite refuge bien chauffé et vêtements bien secs.

Pour s'éviter de telles mésaventures, certains s'étaient inventé une sorte de traîne ou une sorte d'échelle. Ces deux appareils reculés dans l'eau et tirés par des chevaux, sortaient facilement, sans risques pour les hommes, les blocs de glace d'environ deux pieds d'épais par trois pieds de côté. Il est même arrivé que des chevaux défoncent la surface glacée du fleuve. On avait négligé d'indiquer d'une façon quelconque que deux pieds d'épaisseur de glace avaient été prélevés tout récemment à tel ou tel endroit.

Au moyen de plans inclinés, il était facile de charger les blocs de glace. On en plaçait trois ou quatre sur chacun des bobsleighs. Avec des chaînes ou des blocs, il fallait prendre soin de bien les fixer en place. Le trajet vers la remise était d'environ un kilomètre pour les plus favorisés. Certains avaient long à parcourir au-dessus des battures. Le travail se faisait sous forme de corvée à laquelle s'ajoutaient quelques jeunes hommes robustes dont on louait les services. Souvent, plusieurs chargements arrivaient en même temps à l'entrepôt de glace. Ces chargements étaient tout de suite entreposés.

On était allé chercher, dans le rang du Rocher, au moulin à scie de Jos Fontaine, quantité de sacs de bran de scie dont on se servait abondamment au moment de l'entreposage. Les blocs de glace étaient déposés sur un lit de bran de scie et ensuite enveloppés au complet par ce même isolant. On dit que certains procédaient un peu différemment. En dessous et en dessus des blocs, ils utilisaient du bran de scie et, entre les blocs, ils utilisaient de la neige qu'ils pressaient ou compactaient.

Et pour faire passer les blocs de glace des voitures à l'intérieur de l'entrepôt, on se servait d'une grande pince à glace, d'un câble, d'une poulie, d'un plan incliné et d'un cheval. Cette tâche s'effectuait sans trop de difficulté si plusieurs hommes travaillaient en même temps à l'intérieur

de l'entrepôt : les uns à bien corder les blocs de glace, les autres à ne pas laisser de vides d'air entre les blocs.

Une fois l'entrepôt plein jusqu'à son faîte, on refermait, on scellait même les grandes portes qui servaient à l'entreposage. Seule une porte aux dimensions restreintes permettrait d'aller y chercher la glace dont on aurait besoin aux temps doux. Ainsi, chaque jour, tout au long de la belle saison, au moyen d'une hache, on irait chercher la glace nécessaire, on la nettoierait de son bran de scie, on la déposerait dans la citerne de la chambre à lait de façon à satisfaire à une des principales exigences des laiteries de la ville qui consistait à fournir un lait qui n'affiche pas plus haut que tel ou tel degré Fahrenheit au moment de son arrivée dans une des laiteries de la ville de Québec.

Avec le temps sont apparus sur le marché des appareils réfrigérants qui s'adaptaient aux citernes des chambres à lait. Ces appareils libéraient des contraintes imposées par l'utilisation de la glace et permettaient aussi de porter le lait à la température idéale à son départ de la ferme. Avec cet appareil, fini donc le risque de se voir retourner du lait qui serait arrivé trop chaud à la laiterie, c'est-à-dire, à une température plus haute que 37 degrés Fahrenheit ou 2 degrés Celsius.

En hiver, avant l'ouverture des routes à la circulation automobile, le lait montait à Québec par chemins de fer. Le cultivateur qui demeurait à plus de deux ou trois milles de la gare devait placer ses bidons dans une berline et bien les recouvrir. Si la température était aux alentours de moins 20 degrés Celsius ou 0 Fahrenheit, si ça prenait près d'une heure pour se rendre à la gare, si les bidons pleins de lait attendaient trop longtemps sur le quai de la gare avant d'être chargés à bord du train, le risque devenait grand de se retrouver avec des bidons pleins de lait gelé au moment de leur livraison à une laiterie de Québec. Les préposés au transport en hiver ne se souviennent toutefois pas que des bidons aient été retournés à des cultivateurs pour des raisons de gel. On dit que, dans les laiteries des années cinquante, il faisait très chaud et qu'il suffisait de laisser un bidon en attente un petit bout de temps pour que son contenu se liquéfie et puisse être intégré à la chaîne de production.

Finis maintenant tous ces tracas avec la chambre à lait moderne qui occupe une pièce contiguë à l'étable. Finies les manipulations et les transbordements. Au moment de la traite, le lait va directement de la vache à une citerne réfrigérante et thermos en acier inoxydable, au moyen de pompes et de tubulures aseptisées et autonettoyantes. De la même manière le lait passera de cette citerne de la chambre à lait à la citerne réfrigérante et thermos du camion en route pour les laiteries. La citerne du camion est elle aussi en acier inoxydable. La propreté ne fait pratiquement plus problème : le préposé au transport du lait prélève des échantillons chez chacun des fournisseurs à chacune des collectes. Ces échantillons sont ensuite observées en laboratoire. S'il y a anomalie, le fournisseur est rejoint et le problème se règle généralement, paraît-il, à la satisfaction des partis concernés.

### **Remerciements :**

#### **L'auteur, fils de cultivateur, tient à remercier :**

- Paul-Henri Bélanger, Louis Lamontagne, Gaston Mercier : producteurs agricoles à la retraite.
- Roger Tanguay et Marcel Roy qui ont fait carrière dans le transport du lait.
- Raymond Tanguay : consultant en mécanique des camions citernes de transport du lait

## Nouvelles de la BGI

par Léopold Duquette

À chaque fois que je suis allé à la Bibliothèque Luc-Lacourcière de Beaumont, il y avait des gens qui consultaient les livres de généalogie que nous mettons à leur disposition. Nous possédons 197 volumes et nous augmenterons ce nombre afin de fournir encore plus d'outils à nos chercheurs, chercheuses, amateurs et professionnels.

Comme nous n'avons reçu aucune autre demande par écrit pour l'obtention de la BGI Fernand-Breton d'une autre bibliothèque membre de La SHB, nous avons décidé de la laisser à la Bibliothèque Luc-Lacourcière de Beaumont. Celle-ci est disponible 24 heures par semaine d'ouverture. L'été, beaucoup de touristes y viennent pour faire des recherches en généalogie et aussi pour se renseigner sur le territoire de Bellechasse.

Si vous ne l'avez pas encore visitée, faites un effort, ça vaut la peine : décor chaleureux et personnel très accueillant. Si une autre bibliothèque municipale, membre de La Société historique de Bellechasse, veut avoir la BGI Fernand-Breton pour une période de 10 mois à partir du mois de septembre 2004, elle doit faire sa demande par écrit le plus tôt possible.

J'inclus dans ce bulletin un inventaire à jour des volumes à consulter lorsque vous visiterez la bibliothèque.

Voici l'adresse de la Bibliothèque Luc-Lacourcière  
64, chemin du Domaine  
Beaumont, Qc G0R 1C0  
418-837-2658  
Courriel: [bibl.l.lacourciere@sympatico.ca](mailto:bibl.l.lacourciere@sympatico.ca)

Vous pouvez consulter les nombreux volumes sur place aux heures suivantes :

**Dimanche 9 h 30 à 11 h 30 ; lundi 12 h 30 à 16 h 30 ; mardi 12 h 30 à 16 h 30 et 18 h 30 à 20h 30 ; mercredi 12 h 30 à 16 h 30 ; jeudi 12 h 30 à 16 h 30 ; vendredi 12 h 30 à 16 h 30.**

C'est gratuit pour les membres de La Société historique de Bellechasse, en présentant votre carte de membre, ainsi que pour les membres de la Bibliothèque Luc-Lacourcière et les paroissiens de cette municipalité.

Pour devenir membre de La Société historique de Bellechasse et recevoir 4 bulletins annuellement faites-nous parvenir votre chèque à l'adresse suivante en indiquant votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

La Société historique de Bellechasse  
C.P. 100  
Saint-Charles-de-Bellechasse, Qc G0R 2T0

**Membre individuel : 20 \$      Membre famille : 25 \$**  
**Bienvenue aux nouveaux membres et bonne recherche.**



M	O	T	S
---	---	---	---

C	O	D	É	S
---	---	---	---	---

- 1) Fêtera son 150<sup>e</sup> anniversaire en 2007.
- 2) Rue de Saint-Damien.
- 3) Un des excommuniés de La Durantaye.
- 4) Nous lui devons le logo de la SHB.
- 5) Ce Bellechassois participa à la guerre de Sécession.
- 6) Nom qui fut d'abord attribué au comté de Bellechasse.
- 7) Président de la SHB à l'époque de la parution du premier numéro d'*Au fil des ans*.
- 8) Fit verser des larmes dans bien des familles.
- 9) Village natal d'Arthur Labrie.
- 10) Ce résidant de Saint-Nérée se maria six fois (*Au fil des ans*, printemps 1999).

1) 24 04 07 02 13      18 04 12 04 14 23 07 16

2) 15 16 06 16      10 06 20 25 24 24 16 04 25

3) 12 04 25 06 16 02 13      06 04 14 07 02 16

4) 04 06 13 23 25 06      12 04 10 06 07 16

5) 14 23 04 06 12 16 24      10 07 12 20 03 16 04 25

6) 23 16 06 13 21 20 06 03

7) 06 20 05 16 06      15 04 13 06 19

8) 05 06 07 15 15 16      16 24 15 04 05 02 20 12 16

9) 24 04 07 02 13      14 23 04 06 12 16 24

10) 11 20 24 16 15 23      13 23 16 06 06 07 16 02

### Par André Beaudoin

Chaque chiffre correspond toujours à la même lettre. Commencer par les réponses les plus faciles. Compléter par déduction. Réponses disponibles lors de notre prochaine parution.

### Réponses de la dernière parution

1. Maire de Saint-Nérée de 1960 à 1967 : **Raymond Aubé**
2. Maire d'Armagh en 1963 : **Gustave Plante**
3. Curé de Saint-Gervais de 1966 à 1975 : **Alexandre Lacroix**
4. Nom d'un rang de Saint-Léon mais il était aussi un saint écologiste : **Saint-François**
5. En 1928, cette localité déplore son premier accident d'automobile mortel : **Saint-Philémon**
6. Écrivit une monographie de Saint-Magloire : **Wilfrid Roy**
7. A déjà fait la page couverture d'*Au fil des ans* (automne 1994) : **Eugène Prévost**
8. Rang de Sainte-Claire, homonyme de deux États américains : **Caroline**
9. Rue de Saint-Lazare : **Saint-Georges**
10. Prénom de l'ancêtre des Beaudoin de Bellechasse : **Jacques**

# Au fil des mois

## Au fil des mois

### Nouveaux membres

603	Serge Laflamme	Sainte-Claire	individuel
604	Société d'histoire de Sillery	Sillery	échange
605	Claude Lemieux	Saint-Charles	individuel
606	Yolande Bernard	Saint-Raphaël	individuel
607	Thérèse Émond Gaudreau	Québec	individuel
608	Oscar Lavoie	Beaumont	individuel
609	Pierre Morisset	Saint-Jean Port-Joli	individuel
610	Paul St-Arnaud	Saint-Michel	individuel
611	Solange Aubé	Saint-Vallier	familial
612	Alain Lamonde	Saint-Vallier	familial
613	Pierre Labbé	Saint-Charles	individuel
614	Sylvie Paré	Saint-Lambert	individuel
615	Cécile Nadeau	Saint-Léon-de-Standon	individuel
616	Réjean Bilodeau	Saint-Damien	individuel
617	Aline Paré	Saint-Nicolas	individuel

**Saint-Charles, le 26 avril 2003 :** dans le cadre du salon MultiArts, la Société historique de Bellechasse organisait une activité qui a été une grande réussite. Merci et félicitations à nos conférenciers.



Conrad Paré, Jacques Castonguay, Benoît Lacroix, Jacques Lacoursière



# Un été tout verdoyant!



# Un été tout bellechassois